EAU CŒUR DU PÉRIGORD

COMMUNES DE SANILHAC, CHALAGNAC ET D'ÉGLISE NEUVE DE VERGT

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'AEP ENTRE MARSANEIX ET ÉGLISE NEUVE DE VERGT RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'AEP ENTRE ÉGLISE NEUVE DE VERGT ET ROSSIGNOL

Réunion d'information 17 Septembre 2024









Sommaire





- 1. Présentation des différents intervenants
- 2. Contexte des opérations
- 3. Éléments économiques
- 4. Planning d'intervention
- 5. Signalisation
- 6. Principes d'aménagements privés
- 7. Questions du public

Présentation des intervenants

- > Maitrise d'ouvrage :
 - Syndicat mixte Eau Cœur du Périgord



- > Communes:
 - SANILHAC
 - ÉGLISE NEUVE DE VERGT







- CHALAGNAC
- > Agence de l'Eau Adour-Garonne
- > Maitrises d'œuvre :
 - ADVICE INGENIERIE
 - LARBRE INGENIERIE







Entreprises titulaires du marché Travaux :

DUBREUILH







Contexte



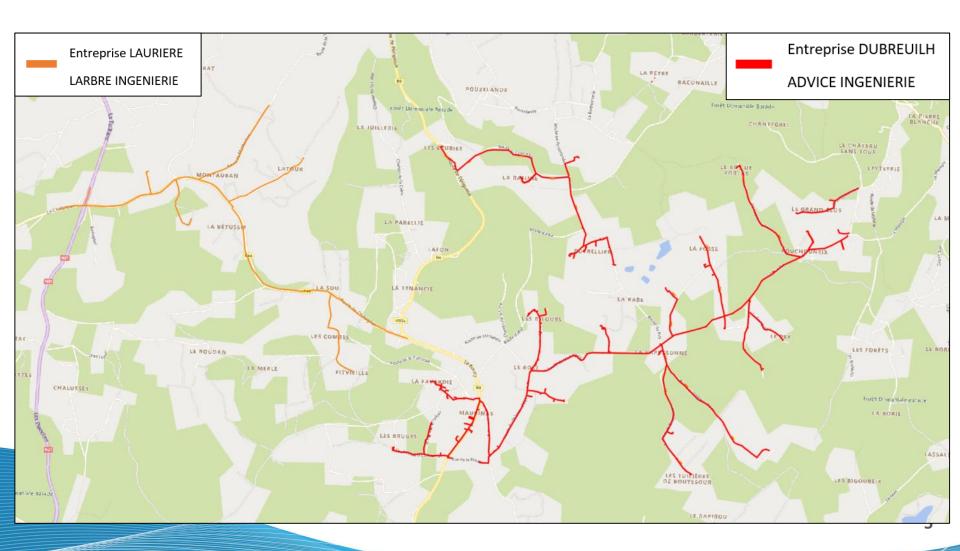
Les objectifs:

- Renouvellement des anciennes conduites AEP datant des années 1970 réduction des pertes d'eau liées aux fuites des réseaux;
- Déplacement des réseaux dans l'emprise publique ;
- Déplacement des compteurs d'eau potable sous domaine public renouvellement des branchements jusqu'aux compteurs existants;



Contexte

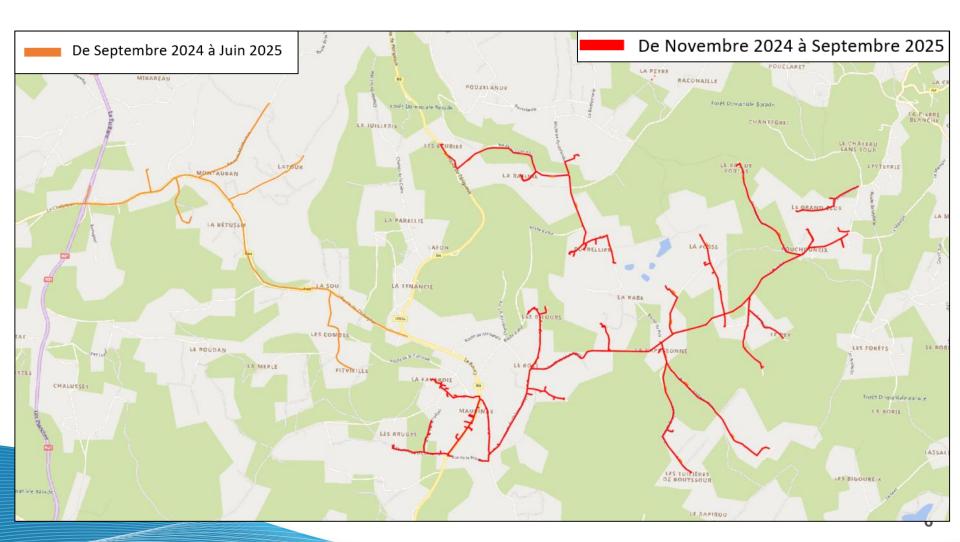






Contexte







Données générales





Renouvellement du réseau d'AEP entre Marsaneix et Église Neuve de Vergt	
Linéaire de canalisations principales	15 465 ml
Nombre de branchements	135
Linéaire de canalisations de branchement	4 210 ml
Renouvellement du réseau d'AEP entre Église Neuve de Vergt et Rossignol	
Renouvellement du réseau d'AEP entre Église Neu	ve de Vergt et Rossignol
Renouvellement du réseau d'AEP entre Église Neu Linéaire de canalisations principales	ve de Vergt et Rossignol 7 280 ml



LARBRE INGÉNIERIE ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT

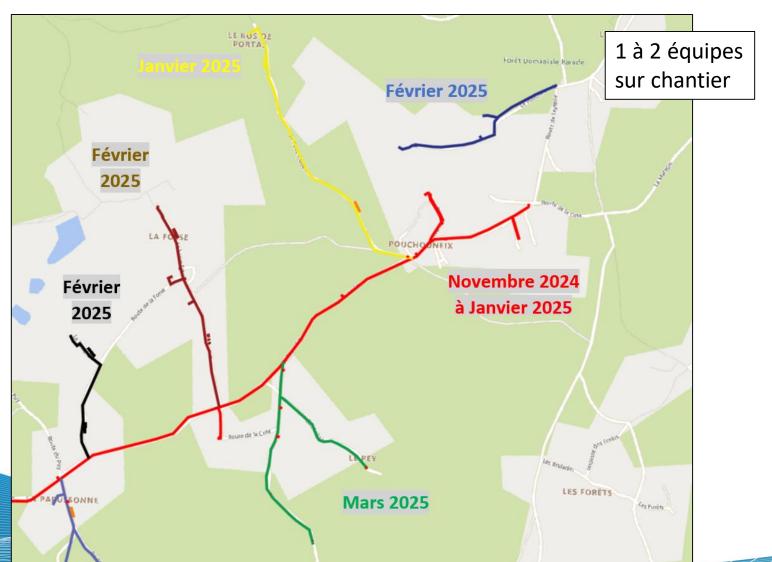
Éléments économiques



Renouvellement du réseau d'AEP entre Marsaneix et Église Neuve de Vergt	
Montant du marché	2 346 841,13 € HT
Subventionné par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à 50%	
Renouvellement du réseau d'AEP entre Église Neu	ve de Vergt et Rossignol
Renouvellement du réseau d'AEP entre Église Neu Montant du marché	ve de Vergt et Rossignol 1 329 374,60 € HT

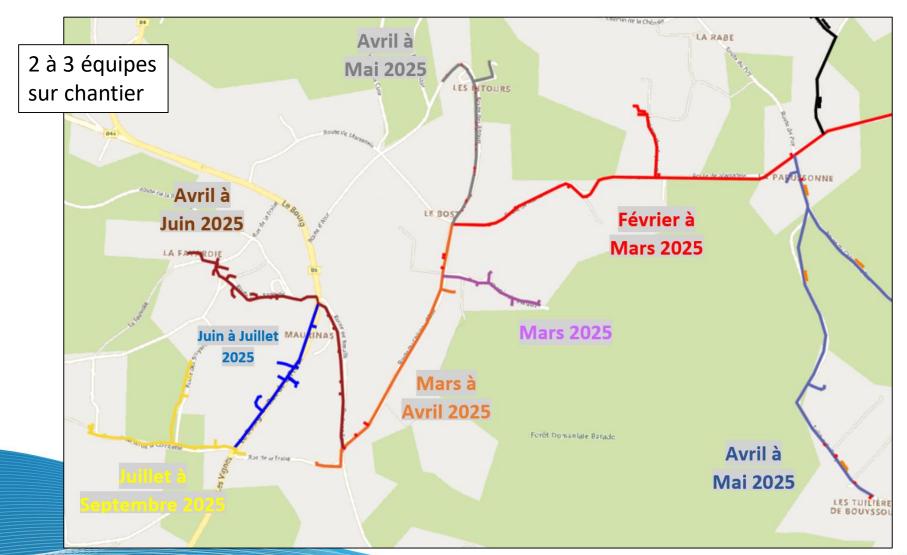






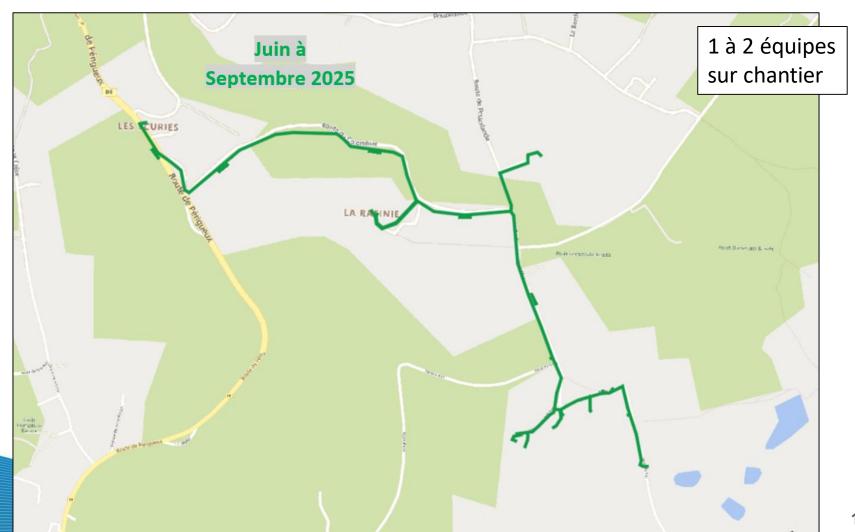














Signalisation



Les routes communales seront barrées à la circulation – accès conservé pour les riverains.

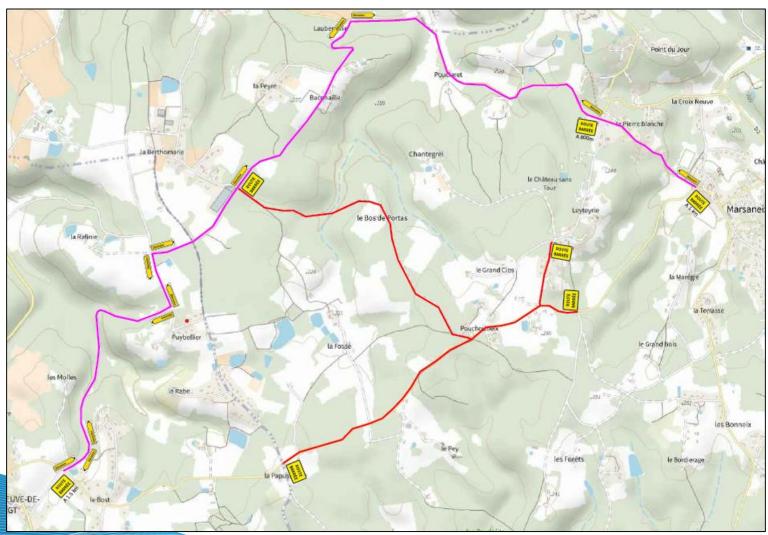
La route départementale n°D8 et la route de Breuilh seront en circulation alternée.

L'entreprise laissera passer les bus circulant sur ainsi que les camions de collecte des ordures ménagères.



Signalisation - 1er Secteur

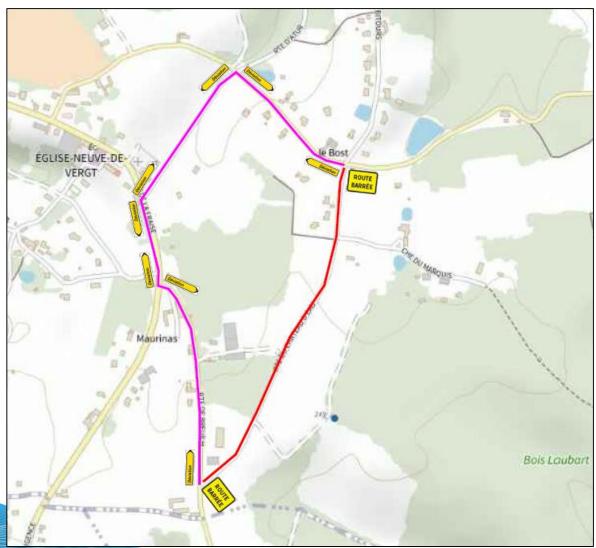






Signalisation - Route du Château d'Eau







Signalisation - Route de Breuilh

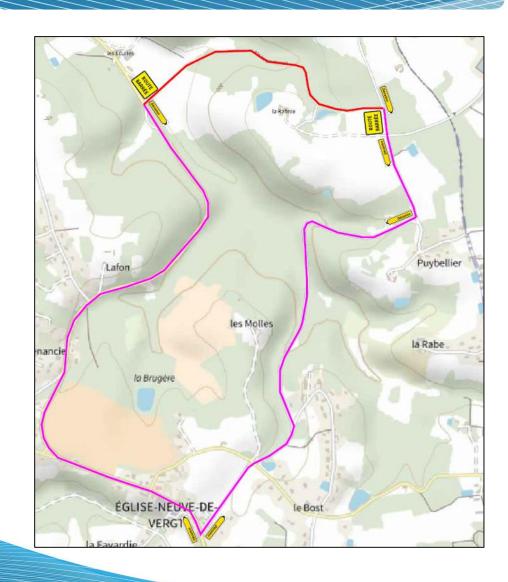






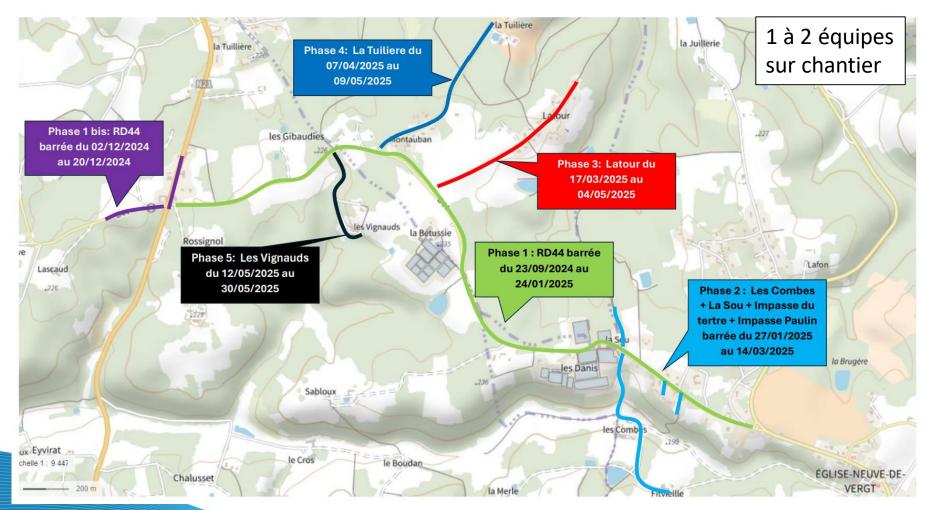
Signalisation - Route du Colombier













Signalisation



La route départementale n°44 sera fermée à la circulation sauf riverains et une déviation sera mise en place.

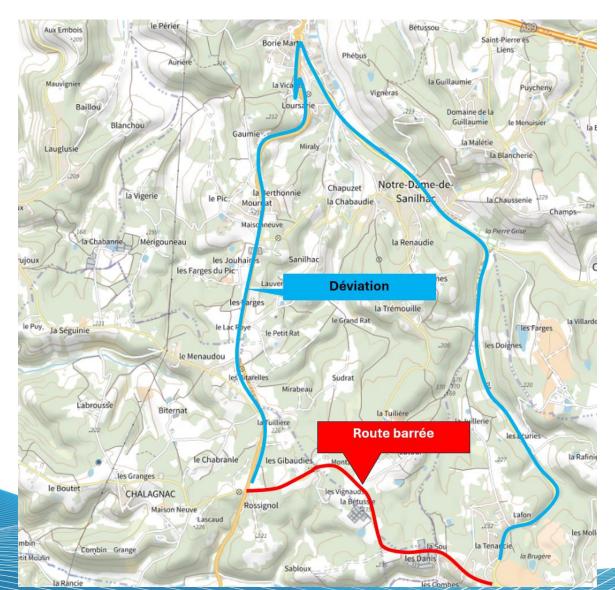
L'entreprise laissera passer les véhicules des services publics (ordures ménagères, transports scolaires, Poste,...).

Les travaux sur les voies communales seront réalisés en route barrée sauf riverains.



Signalisation - Déviation RD44







Signalisation









Principes d'aménagements – Travaux domaine privé



Modalités d'exécution - Travaux domaine privé

- > Le branchement AEP est renouvelé jusqu'à l'emplacement actuel du compteur d'eau;
- > Les compteurs seront sortis sous domaine public ;
- Les entreprises réalisent une remise en état identique à l'existant ;
- > Une convention sera établie entre le syndicat EAU CŒUR DU PÉRIGORD et chaque propriétaire concerné par les interventions.



Travaux en domaine privé







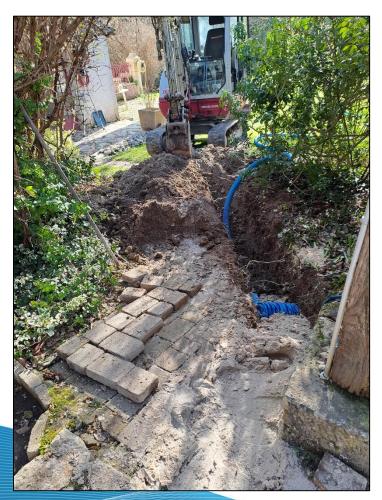




Travaux en domaine privé











Cage compteur











LARBRE INGÉNIERIE ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT

Modèle de Convention





SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EAU CŒUR DU PERIGORD

255 rue Martha Desrumaux – 24 000 PERIGUEUX TEL : 05 53 35 86 33

COMMUNE DE SANILHAC RENOUVELLEMENT DU RESEAU ET DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

Le SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EAU CŒUR DU PERIGORD a programmé le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable sur la commune de SANILHAC. Ces travaux débuteront à partir du mois de Novembre 2024.

Le renouvellement du branchement d'adduction d'eau potable de votre habitation, et ce, jusqu'au compteur existant, est également envisagé et sera, si vous en êtes d'accord, pris en charge financièrement par le Syndicat dans le cadre de cette opération.

Pour se faire, l'entreprise DUBREUILH qui va réaliser les travaux pour le compte du Syndicat doit intervenir à l'intérieur de votre propriété (raccordement du nouveau branchement sur les installations privées, mise en place du compteur à l'extérieur de l'habitation en limite du domaine public/privé pour faciliter leur relève).

Si toutefois vous refusez l'intervention, le compteur sera déplacé en domaine public. La conduite entre le nouveau compteur et l'ancien restrea en l'état et le Syndicat ou l'exploitant du réseau d'eau potable ne pourront pas être tenus responsables en cas de fuite après compteur.

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE DU BRANCHEMENT		
Nom, Prénom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
N° de compteur (facture d'eau)		
1 – Accepte l'interveni	tion 2 – Refuse l'intervention et accepte la rétrocession du branchement « en l'état »	
Fait à , le Le propriétaire,		

Merci de remplir ce document et de le remettre ou de l'envoyer :

🔖 à l'entreprise en charge des travaux en main propre

🔖 au Maître d'œuvre ADVICE INGENIERIE : par mail à : j.thiriot@advice-ingenierie.fr

EAU CŒUR DU PÉRIGORD

COMMUNES DE SANILHAC, CHALAGNAC ET D'ÉGLISE NEUVE DE VERGT

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'AEP ENTRE MARSANEIX ET ÉGLISE NEUVE DE VERGT RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'AEP ENTRE ÉGLISE NEUVE DE VERGT ET ROSSIGNOL

Réunion d'information 17 Septembre 2024





